



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 6/2011-2012

du 7 janvier au 10 février 2012

Renens, le 10 février 2012

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Événements culturels et d'animation à Renens en 2012

Le service Culture-Jeunesse-Sport souhaite publier globalement la saison des événements culturels et d'animation dans le but de permettre des synergies, notamment avec des manifestations externes qui pourraient compléter l'animation au centre-ville.

Manifestations principales

ma 14 février	Apéritif culturel	Académie Flamenca
sa 24 mars	Fête du printemps	Centre-ville / Pl. Marché
sa 21 avril	Ouverture de la saison des animations musicales	Pl. Marché
sa 21 avril au sa 6 oct.	Animations musicales (25 matinées)	Pl. Marché
lu 30 avril au ve 4 mai	Cirque Starlight	Site du Censuy
sa 12 mai	Vide-grenier de printemps	Site du Censuy
ve 15 au sa 16 juin	Festimixx	Centre-ville / Verdeaux
je 5 et ve 6 juillet	Concerts d'été	Pl. Marché
me 1 ^{er} août	Fête nationale	Site du Censuy
ve 24 et sa 25 août	Cinéma plein air "la Piazzetta"	Pl. Marché
sa 22 septembre	Course pédestre	Centre-ville / Verdeaux
di 23 septembre	Fête du District "Cap sur l'Ouest"	Verdeaux
lu 1 ^{er} octobre	Projet intergénérationnel	A définir
sa 20 octobre	Vide-grenier d'automne	Site du Censuy
ma 13 novembre	Remise des Mérites de la Ville	Salle de spectacles
sa 15 et di 16 déc.	Noël à Renens	Pl. Marché

Saison des spectacles

ve 24 février	Pierre Aucaigne	Salle de spectacles
ma 20 mars	Anne Roumanoff	"
ve 27 avril	Pascal Rinaldi	"
ve 5 octobre	Olli Hauenstein	"
ve 9 novembre	Roger Jendly	"
ve 7 décembre	Esma Redzepova	"

Manifestations organisées par des tiers et soutenues par la Ville

je 15 mars	Exploration du monde - Istanbul	Salle de spectacles
ve 23 mars	Soirée hommage à Luiz Manuel	Salle de spectacles
ve 4 mai	Festival international des Très courts	Salle de spectacles
ma 29 mai	Fête des voisins	
ve 29 juin au di 1er juillet	Feria Flamenca	Salle de spectacles
sa 7 juillet	La Route Lyrique (Opéra de Lausanne)	Salle de spectacles
di 2 septembre	Ensemble baroque du Léman	Salle de spectacles
date à définir	100 ans du FC Renens	Site du Censuy
je 27 au di 30 septembre	Design Days	Salle de spectacles
me 24 au ve 26 octobre	Fête du jeu	Salle de spectacles
sa 10 et di 11 novembre	Concert anniversaire des 100 ans du Chœur Ste-Cécile	Salle de spectacles
ve 30 novembre, 1-2 décembre	Les Urbaines	Espace Tilt
16 décembre	Voyage musical	Salle de spectacles

En raison de la proximité de dates avec Festimixx, le Festival de Théâtre en herbe fera exceptionnellement une pause en 2012, ceci permettra de procéder à un bilan, d'éventuellement redimensionner cette manifestation, voire l'alterner avec un festival de rue.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité**La Municipalité a décidé :**

- de communiquer à la Société d'Habitation de Renens (SCHR) que les **travaux de réaménagement de la place de jeux des Biondes** peuvent débuter et que la participation financière de la Commune de Renens de Fr. 47'000.-, portée au budget de fonctionnement 2012 sera versée. De son côté, la SCHR investira la même somme de Fr. 47'000.- pour les travaux. Pour rappel en 2010, la SCHR a souhaité le soutien technique de la Ville dans l'élaboration du projet et un questionnaire avait été envoyé aux habitants des Biondes 34-48 afin de connaître leurs desiderata. Sur les 120 habitants du quartier, 59 personnes ont répondu et leurs souhaits ont été majoritairement incorporés au projet. Dans le détail, trois zones de jeux sont prévues. La première est une place pour les enfants en bas âge comprenant une balançoire double, une tour combinée et deux jeux sur ressort. La deuxième est une place pour les enfants de 6 à 10 ans comprenant une tour combinée avec un escalier à grimper, un toboggan et une passerelle. Et la troisième comprend une balançoire double et un arbre à grimper pour les enfants de 10 à 12 ans. Le terrain de basket pour les adolescents est maintenu mais remis à neuf. Après les travaux qui se dérouleront ce printemps, cette place de jeu sera inscrite comme parc public et sera donc à disposition de l'entier de la population ;

- d'octroyer le montant de Fr. 22'000.- au **Fonds intercommunal de soutien** aux institutions culturelles de la région lausannoise pour 2012 (subvention prévue au budget 2012) ;
- en vue de la manifestation Festimixx en juin prochain, de commander 5'000 **boîtes Ecobox** à CIPRET Vaud (Centre d'information pour la prévention du tabagisme) à Chavannes-près-Renens permettant de récupérer mégots et chewing-gums. Ces petites boîtes en fer blanc avec un message de prévention sur le tabagisme sur le couvercle et le visuel de Festimixx 2012 au-dessous des boîtes seront disponibles un mois avant la manifestation et feront donc office à la fois de cendrier personnel et de publicité pour Festimixx. A noter que l'Ecobox est un produit suisse durable conditionné par un atelier protégé et que 60% du coût sera pris en charge par CIPRET Vaud ;
- de verser à l'Association des **Familles du Quart-Monde** la subvention de Fr. 58'000.- et la participation au loyer prévues pour 2012 ;
- d'octroyer la subvention de Fr. 30'000.- prévue au budget pour l'année 2012 afin de soutenir **Globlivres**, bibliothèque interculturelle de l'Association Livres sans Frontières basée à Renens ;
- de participer à la campagne nationale "**Favorisez la nature**" qui a pour but de sensibiliser la population sur l'utilisation éco-responsable des produits chimiques à la maison et au jardin (tous les détails sur www.cocci-logique.ch). Plusieurs mesures ont été prévues parmi lesquelles l'envoi du dépliant "*Conseils et astuces pour une utilisation éco-responsable des produits chimiques*" aux 400 propriétaires fonciers avec la prochaine facture de l'impôt foncier en novembre 2012 ainsi qu'aux 251 locataires des jardins familiaux; et la subvention de cours de jardinage respectueux de l'environnement aux habitants par le fonds communal du développement durable en 2013 ;
- d'accepter les nouveaux tarifs de gestion des **déchets urbains industriels et commerciaux** pour la facturation de 2012, basés sur les coûts réels de 2011 ;
- pour les **élections cantonales** du 11 mars prochain, de mettre à disposition gratuitement les treize emplacements prévus sur le territoire de la Commune de Renens et de faire coller les affiches par des employés du service Environnement-Maintenance. Contrairement aux élections communales où la Société Générale d'Affichage SA prend à sa charge gratuitement l'affichage sur les panneaux communaux, pour les autres échéances électorales, elle le fait à un tarif normal. Entre les élections communales de mars 2011, les élections fédérales d'octobre 2011, la complémentaire pour le Conseil d'Etat de fin 2011 et les élections cantonales de mars prochain, la multiplication des scrutins représente pour les partis une charge financière importante et la Municipalité a décidé de faire un geste ;
- d'adopter les tarifs 2012 pour la **collecte et le transport des déchets urbains ménagers** selon le contrat entre SRS – Swiss Recycling Services SA et la Ville de Renens en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 et ses annexes réactualisées, en tenant compte de l'augmentation selon l'indice ASTAG de + 0.95%, soit environ Fr. 9'000.- ;
- d'accepter le principe du projet de transformation du **bâtiment principal de la FAM** (Fabrique d'articles en métal) situé à la rue de la Paix 7-7b proposant la création de 13 studios pour étudiants et d'un atelier de graphiste. Ce projet sera soumis à enquête publique. A la demande des propriétaires, une modification du plan de quartier sera entreprise à la suite dans le périmètre, dans la mesure où ces terrains souffrent d'une absence d'affectation, lacune juridique qui doit être comblée d'entente avec le SDT (service du développement territorial) ;

- d'accepter la nouvelle **couleur** pour les façades du bâtiment situé à la rue du **Midi 10** (Immeuble des Arcades donnant sur la Place du marché) proposée par le propriétaire, soit un vert bleuté de type victorien, confirmant ainsi le principe de maintenir l'aspect coloré de la rue Neuve avec des couleurs lumineuses pour les bâtiments en front de rue et des couleurs plus vives pour les bâtiments situés dans la ruelle parallèle à la rue Neuve et aux abords du square ;
- d'accepter le **bilan du Noël à Renens** les 14, 17 et 18 décembre 2011. Le mercredi après-midi, malgré une météo défavorable, plus de 200 personnes se sont déplacées pour la venue du Père Noël, l'atelier bougies, la démonstration de danses ou pour la prestation de Dagobert et sa Dagobox. Le samedi, la présence des animaux de la ferme, ont fait le bonheur des petits et des grands. L'orgue de barbarie de M. Nobs a été apprécié par toutes et tous ainsi que l'animation de Dagobert. Le dimanche, c'est le groupe de jazz Swiss Tribe qui a animé la Place et le Père Noël a fait sa tournée dans le Centre-ville. Le marché des artisans, composé d'une vingtaine de stands annonçait complet plusieurs mois avant la manifestation. A noter encore l'ouverture nocturne des magasins jusqu'à 19h le samedi et le même jour une soirée années 80. Il est à signaler le peu de mobilisation des commerces locaux à soutenir d'une manière ou d'une autre cette manifestation: seuls deux ont organisé une activité/stand devant leur magasin ;
- d'augmenter la cotisation de la Ville de Renens à **Renens-Animation** de Fr. 8'500.- à Fr. 12'000.- afin de pouvoir proposer au public une programmation plus étoffée avec la possibilité d'engager de nouveaux groupes et d'accueillir également diverses performances.

La Municipalité a pris acte :

- du **bilan** de la tenue du spectacle "**Un fou noir** au pays des blancs" le 20 janvier 2011. Tour à tour drôle, émouvant, incisif, philosophe, Pie Tshibanda a, tel un conteur, raconté des histoires pour son public. Ce sont 175 personnes qui ont assisté à sa performance, un certain nombre de personnes a même dû être refusé, la capacité de la salle étant déjà surinvestie. A ce spectacle était également présente une classe du secondaire, qui a eu le privilège de retrouver le comédien Pie Tshibanda durant deux périodes le mardi 24 janvier pour un dialogue autour des questions de migration. La Direction de la sécurité sociale et son secteur Intégration se réjouissent de ce succès ainsi que de leur collaboration avec l'Association auprès des requérants d'asile Vallorbe, œcuménique et humanitaire. Cette dernière a pris en charge les frais de cachet et d'hébergement de l'artiste. La Ville, quant à elle, avait la responsabilité de faire la promotion du spectacle et d'assurer la partie technique.

La Municipalité informe que

- comme annoncé lors du précédent Conseil communal, une séance d'information publique se tiendra le mardi 6 mars 2012 à 20h à la Salle de paroisse de Renens, avenue du Temple 18, durant laquelle des représentants de la Poste présenteront à la population leur analyse de la situation de la **Poste de Renens Village** et les diverses options qui pourraient être envisagées. Des invitations (affichettes et flyers) ont été distribuées largement dans le secteur concerné. Venez vous informer et donner votre avis !

- elle a signé le 10 février 2012 **une nouvelle convention relative au CIGM** entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Celle-ci fait suite au Préavis intercommunal No 108-2011 – Centre intercommunal de glace de Malley S.A (CIGM S.A.) – Nouvelle convention entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens, adopté par le Conseil communal le 23 juin 2011 et qui prévoyait une modification de la répartition financière avec une légère augmentation pour la Commune de Renens ;
- les 2 nouvelles brochures du **service du logement** sont sorties de presse et sont à disposition du public. Il s'agit des
 - Informations générales sur le logement
 - Informations sur les logements subventionnés et à loyer modérés ;
- elle a dû prendre, en raison des **grands froids** de ces derniers jours, des dispositions particulières concernant ses bâtiments, notamment sur le site scolaire des Pépinières. La Municipalité joint au présent communiqué une information particulière sur les faits qui se sont déroulés dans la première semaine de février.

LA MUNICIPALITÉ

Annexe : ment.